

# utilisation en SOUS-TOITURE

Normes de référence	NF EN 12871 NF EN 636-3
Réf DTU	DTU 43.4
Préconisations produits	TEBOROOF

Le choix d'un contreplaqué THEBAULT dans une utilisation donnée doit se faire en conformité avec les normes qui réglementent les spécifications techniques des produits et leur mise en œuvre doit être faite selon les règles du DTU correspondant.

Les panneaux TEBOPIN sont des contreplaqués NF Extérieur CTB-X cités dans le DTU Français partie GCM comme produits sous technique traditionnelle et par conséquent n'étant pas soumis à avis technique.

Les panneaux de contreplaqué THEBAULT pour emploi en milieu humide et extérieur sont utilisables en support de couverture ou d'étanchéité.

## CARACTÉRISTIQUES DES PANNEAUX

Au moment de leur pose ou de la mise en œuvre de la couverture, l'humidité des panneaux de doit pas être supérieure à 18%. La mise hors d'eau doit être réalisée immédiatement après la pose de ceux-ci ou protégés par bâchage.

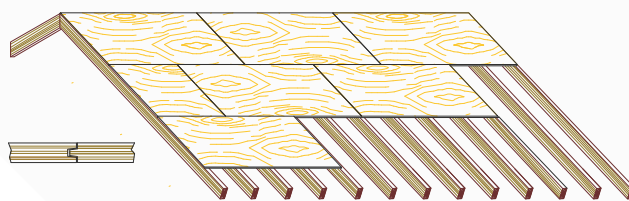
La mise en contact des panneaux TeboPin avec du zinc peut engendrer un phénomène de corrosion. Il est conseillé de faire usage d'une barrière / film adéquate entre le panneau et le zinc.

## POSE SUR APPUIS

- Les jeux entre les panneaux sont de 1 mm par mètre linéaire de panneau, répartis à chaque extrémité et dans les deux sens.
- Pour connaître les entraxes des appuis (espacements théoriques maximaux en fonction de la charge et de l'épaisseur des panneaux) se référer aux fiches techniques des produits éditées par le Groupe THEBAULT.

### Pose sur 3 appuis ou plus

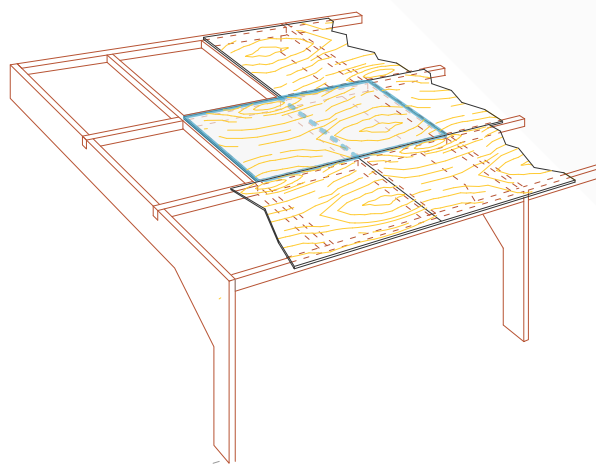
Les grands côtés des panneaux non supportés doivent être assemblés par rainure et languette, vraie ou fausse, les petits côtés sont posés sur des chevrons.



- Les panneaux de contreplaqué THEBAULT sont posés à joints décalés et supportés sur trois appuis au minimum. Aux extrémités de la toiture, certains panneaux peuvent reposer sur deux appuis.
- Les petits côtés doivent reposer sur un appui continu. La largeur minimale de repos à chaque extrémité de panneau doit être au moins égale à 25 mm.

### Pose sur appuis périmétriques

Cette pose concerne les panneaux de contreplaqué THEBAULT à bords droits pour une utilisation en toiture.



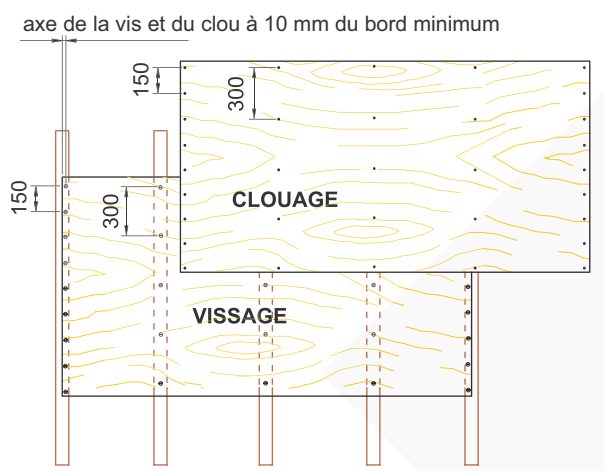
- La pose est réalisée par une pose sur des appuis périmétriques. Les panneaux reposent sur un appui continu sur les 4 côtés et sur au moins un appui intermédiaire formant «double carré». La largeur minimale de repos de chaque extrémité de panneau doit être au moins égale à 20 mm.

Groupe THEBAULT  
47, rue des Fontenelles  
79 460 MAGNE - France  
Tél : +33 (0)5 49 35 70 20  
info@groupe-thebault.com

[www.groupe-thebault.com](http://www.groupe-thebault.com)

FIXATION

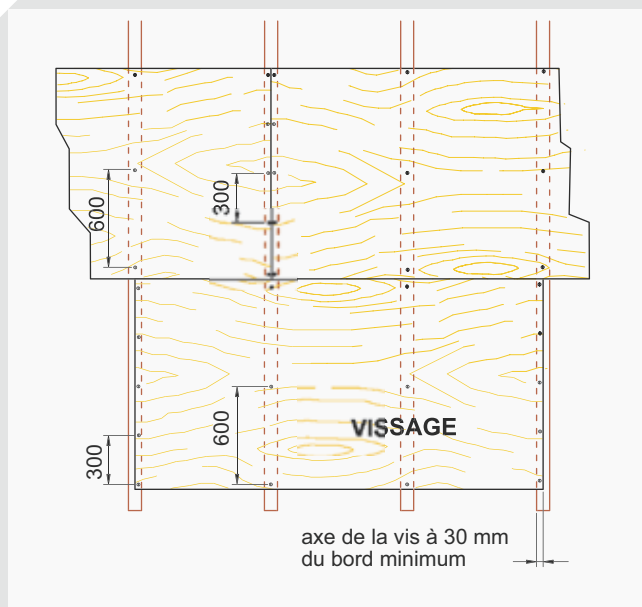
• La fixation sur pannes ou fourrure en bois s'effectue par vis ou pointes, disposées tous les 150 mm sur les bords des panneaux, et tous les 300 mm au plus sur les appuis intermédiaires. Elles doivent être éloignées d'au moins 10 mm des bords portés des panneaux et des bords des pannes, et de 3 cm des bords non portés des panneaux.



• La longueur des fixations doit être au moins égale aux valeurs du tableau ci-après. «e» est l'épaisseur de l'élément à fixer en mm.

Epaisseur de l'élément à fixer	Longueur (en mm)			
	Vis	Pointes	Pointes torsadées	Agrafes
$e \leq 15$	2,5 e	4 e	2,8 e	4 e
$15 < e \leq 22$	2,5 e	3,5 e	2,5 e	3,5 e
$22 < e \leq 35$	2,5 e	3 e	2,5 e	-
$35 < e$	2,5 e	2,5 e	2,5 e	-

• Sur panne ou fourrure métallique, la fixation des contreplaqués THEBAULT s'effectue par vis autotaraudeuses ou autoperceuse-taraudeuses de diamètre égal ou supérieur à 6 mm, distantes de 300 mm sur les petits côtés et de 600 mm au plus sur les appuis intermédiaires.



• La longueur des vis doit permettre un dépassement d'environ 5 mm du filetage sous l'aile du profilé métallique. Les fixations par vis autotaraudeuses doivent être éloignées d'au moins 1 cm des bords portés des panneaux et des bords des pannes, et de 3 cm des bords non portés des panneaux de contreplaqués THEBAULT.

